

J.L., ET AL. V. N.Y. CITY DEPT OF EDUC., ET AL., 17-CV-7150 (WHP) (KHP)

NOTIFICATION DE DIVULGATION ÉVENTUELLE DES DOSSIERS D'ÉLÈVES

Veillez lire attentivement cette notification. Ceci est un message de la Cour de district des États-Unis relatif à la divulgation dans le cadre d'une action en justice de documents susceptibles de contenir des informations sur votre enfant.

Les traductions en espagnol, arabe, bengali/bangla, chinois, français, créole haïtien, coréen, russe et ourdou sont disponibles sur : <https://infohub.nyced.org/in-our-schools/translations/special-education>.

NATURE DE L'ACTION EN JUSTICE

Les plaignants de l'action en justice, *J.L. v. NYC DOE*, sont trois enfants handicapés et leurs parents. Les plaignants affirment que le Département de l'Éducation de NYC a violé leurs droits en vertu de la Loi pour l'éducation des personnes handicapées (et d'autres lois connexes) à cause de retards systémiques dans la provision de services coordonnés de soins infirmiers, de transport et de portage, tous nécessaires pour la scolarisation des élèves. Le Département de l'Éducation de NYC nie ces allégations.

Les plaignants sont représentés par Advocates for Children of New York, <https://www.advocatesforchildren.org/>, (866) 427-6033, et Greenberg Traurig, LLP, <https://www.gtlaw.com/en>.

DEMANDE DE DOCUMENTS

Dans le cadre de cette action en justice, les plaignants demandent au Département de l'Éducation de NYC de présenter certains documents susceptibles de contenir des données personnelles protégées sur les élèves, y compris votre enfant. Des exemples de documents demandés comprennent les demandes par les parents de services de soins infirmiers, de portage et/ou d'aménagements de transport (une infirmière dans le bus par exemple). Si vous êtes élève ou avez été élève, ou parent ou tuteur, tutrice d'un élève, ayant **reçu ou demandé des services de soins infirmiers, de portage et/ou des aménagements de transport entre le 1^{er} août 2015 et le 1^{er} décembre 2019, vos dossiers ou les dossiers de votre enfant seront probablement présentés.**

Si le Département de l'Éducation de NYC présente vos dossiers ou les dossiers de votre enfant, ces dossiers seront maintenus privés et seuls **les avocats et les experts des parties ainsi que la Cour seront en mesure de les consulter.** Les parties ont signé un accord de confidentialité ordonné par la Cour, ce qui signifie qu'**aucun dossier d'élève ne sera divulgué au public, ni à aucun autre élève ou parent.**

DROIT DES ÉLÈVES À LA CONFIDENTIALITÉ

Vous avez la possibilité de vous opposer à la présentation des documents vous concernant ou concernant votre enfant lors de cette action. La Loi sur la protection de la vie privée et le droit des familles à une éducation (Family Educational Rights and Privacy Act - FERPA), 20 U.S.C. § 1232g(b) et 34 C.F.R. § 99.31(a)(9)(ii), ainsi que l'IDEA, 20 U.S.C. §§ 1400, *et seq.* sont des lois fédérales qui protègent la confidentialité des dossiers des élèves. Ces lois autorisent la divulgation de ces dossiers en vertu d'une ordonnance du tribunal, à condition que le district scolaire fasse le nécessaire pour informer les élèves et leurs parents avant de divulguer ces dossiers et leur donne la possibilité de s'opposer à la présentation des données personnelles protégées contenues dans ces dossiers.

Si, après la notification, un parent et/ou un élève s'y oppose, les documents peuvent être présentés, mais les données personnelles protégées devront être supprimées pour éviter que ces informations ne soient

divulguées aux avocats des plaignants. Les données personnelles protégées comprennent les prénom et nom de l'élève ; les prénoms et nom du parent/tuteur/de la tutrice (y compris le nom de jeune fille de la mère) ; le nom des membres de la famille ; les numéros de sécurité sociale ; les adresses de résidence ; les numéros de téléphone du domicile ; ainsi que la date et le lieu de naissance.

COMMENT FAIRE UNE DEMANDE D'OPPOSITION

Cette notification n'affecte aucun de vos droits, ni aucun des droits de votre enfant en ce qui concerne toute autre affaire que vous auriez en cours avec le Département de l'Éducation de NYC.

Vous êtes libre de vous opposer à la divulgation de vos dossiers ou de ceux de votre enfant. Si un avocat ou un représentant légal vous aide, vous devriez lui parler de cette notification.

Si vous ne vous opposez pas à la divulgation des données décrites ci-dessus, vous n'avez aucune démarche à faire.

Si vous vous opposez à la divulgation des données décrites ci-dessus, vous devez : remplir le formulaire intitulé « Opposition à la divulgation des données et des dossiers de l'élève » (« Objection to Disclosure of Student Information and Records Case No. 17-CV-7150 ») joint à cette notification ou accessible sur <https://www.schools.nyc.gov/learning/special-education/help>, et soit (1) l'envoyer par e-mail à la Cour à Parker_NYSDChambers@nysd.uscourts.gov avec une demande dans le corps de l'e-mail indiquant « file under seal » (« keep the objection private ») (déposer sous scellés/maintenir l'opposition confidentielle), ou (2) l'envoyer par e-mail à la Cour à l'adresse suivante :

The Honorable Katharine H. Parker
c/o Clerk of the Court
Southern District of New York
500 Pearl Street
New York, NY 10007
Attn: DOCUMENT FILED UNDER SEAL

TOUTES LES OBJECTIONS DOIVENT ÊTRE REÇUES PAR LA COUR AVANT LE 31 AOÛT 2020.

NE CONTACTEZ PAS LA COUR PAR TÉLÉPHONE. LA COUR N'ACCEPTERA AUCUN APPEL TÉLÉPHONIQUE CONCERNANT CE SUJET.

Si vous souhaitez plus d'informations concernant la façon de vous opposer à la divulgation des dossiers de votre enfant (ou de vos dossiers si vous avez plus de 18 ans) ou si vous avez besoin d'une traduction de cette notification, veuillez vous rendre sur <https://infohub.nyced.org/in-our-schools/translations/special-education>.

Si vous ne soumettez aucun formulaire d'objection avant le 31 août 2020, vous serez considéré comme ayant renoncé à votre droit de vous opposer à la divulgation des informations et des dossiers de l'élève contenant les données personnelles protégées. Si vous faites une demande d'opposition, la Cour maintiendra la confidentialité de votre dossier d'objection (« under seal »/« sous scellé »).

DÉPOSÉ SOUS SCHELLÉS

OPPOSITION À LA DIVULGATION DES INFORMATIONS ET DES DOSSIERS D'ÉLÈVES

Je suis un parent, un tuteur, une tutrice ou un élève adulte âgé d'au moins (18) ans.

J'ai lu et compris la notification de divulgation éventuelle des dossiers d'élèves.

JE M'OPPOSE à la divulgation des dossiers pédagogiques et des données personnelles protégées¹ contenues dans les documents en possession du Département de l'Éducation de la Ville de New York se rapportant à l'action en justice intitulée, *J.L., et al. v. N.Y. City Dep't of Educ., et al.*, Southern District of New York, Case No. 17-CV-7150 (WHP) (KHP) :

Veillez écrire lisiblement.

Nom du parent/tuteur/de la tutrice : _____

Nom du ou des élèves : _____

Date de naissance de l'élève : _____

N° d'identifiant de l'élève : _____

Dernière école fréquentée : _____

Adresse : _____

Date

Signature du parent/tuteur/de la tutrice ou de l'élève adulte/ancien élève

Ce formulaire doit être envoyé soit (1) par e-mail à Parker_NYSDChambers@nysd.uscourts.gov avec une demande dans le corps de l'e-mail indiquant « file under seal » (« déposer sous scellés ») ou (2) par courrier à :

The Honorable Katharine H. Parker

c/o Clerk of the Court

Southern District of New York

500 Pearl Street

New York, NY 10007

Attn: DOCUMENT FILED UNDER SEAL

La Cour doit recevoir ce formulaire d'objection avant le 31 août 2020.

¹ « Les données personnelles protégées » comprennent, sans s'y limiter : les prénom et nom de l'élève ; les prénom et nom du parent/tuteur/de la tutrice (y compris le nom de jeune fille de la mère) ; le nom des membres de la famille ; les numéros de sécurité sociale ; les adresses de résidence ; les numéros de téléphone du domicile ; ainsi que la date et le lieu de naissance.